

Déménager en toute simplicité avec l'appli mobile d'EDF

Pour aider les 3 millions de personnes qui déménagent chaque année en France, EDF propose une solution rapide en ligne pour souscrire ou modifier son contrat d'électricité.



Pour déménager sans stress, EDF permet d'effectuer les démarches sur son site internet 2 mois avant la date du déménagement et depuis un mobile 10 jours avant. Les clients peuvent ainsi souscrire ou modifier leur contrat en quelques clics depuis leur Smartphone. Près de 200 000 personnes ont utilisé ce service en 2014, c'est 5 fois plus qu'il y a 2 ans.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site m-particuliers.edf.com

CONTACT : 01 40 42 46 37 - service-de-presse@edf.fr

